assises nationales de la mise en scène 2024

Septembre 2024
Janvier 2025

L'art moderne de la mise en scène est pour le théâtre l'exact équivalent de ce qu'a été la perspective géométrique pour la peinture occidentale à partir du XV^e siècle.

Jean-Loup Rivière
Mise en Scène du Monde, Les Solitaires Intempestifs

Sommaire

03 Édito

04 Le projet en quelques mots

05 Ouvrir le dialogue

07 Trois thèmes, trois ateliers

13 Une séance plénière

15 Les partenaires

16 La méthodologie

17 Un tour de France

19 Bilan des Assises Nationales de la Mise en Scène

21 L'équipe

22 Le SNMS

Les images de ce document ne sont pas autorisées à la reproduction. ©SNMS
©Crédit photos : Fanny Dion – Pexels – SNMS – Freepik – Istock
Directeur de communication et auteur : Stéphane Fiévet – Conception graphique : Élodie AONDETTO

assises nationales de la mise en scène 2024

syndicat national des metteuses et metteurs en scène SNMS

Les Assises Nationales de la Mise en Scène sont accueillies et organisées avec le soutien et le concours de l'ensemble de nos partenaires.

Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - PSL

Friche La Belle De Mai - Marseille

Maillon, Théâtre de Strasbourg - Scène Européenne

Le Méta, centre Dramatique national Poitiers Nouvelle Aquitaine

ThéâtredelaCité, Centre dramatique National Toulouse Occitanie

Théâtre Du Nord, Centre Dramatique National Lille Tourcoing Haut-De-France

Théâtre National De Bretagne - Rennes

Les Célestins, Théâtre de Lyon

AFDAS - AGENCE CULTURELLE GRAND EST - ARSUD - ARTCENA CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE, DE LA RUE ET DU THÉÂTRE - ARTEO COURTAGE - ASTP ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DU THÉÂTRE PRIVÉ - AUDIENS - AUVERGNE RHÔNE ALPES SPECTACLE VIVANT - CGT SPECTACLE - EKHOSCÈNES - E.A.T ECRIVAINES ET ECRIVAINS ASSOCIÉS DU THÉÂTRE - FNAR FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE - LA CULTURE AVEC LA COPIE PRIVEE - LAPAS L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL·LE·S DE L'ADMINISTRATION DU SPECTACLE - LA SCÈNE INDÉPENDANTE - MÉTROPOLE DE LYON - MINISTÈRE DE LA CULTURE - OARA OFFICE ARTISTIQUE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE - ONDA OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE - SACD SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS - SFA SYNDICAT FRANÇAIS DES ARTISTES INTERPRÈTES DRAMATIQUES - SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE - SCC SYNDICAT DES CIRQUES ET COMPAGNIES DE CRÉATION - SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE - SYNAVI SYNDICAT NATIONAL DES ARTS VIVANTS - SYNDEAC SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES



Édito

L'exercice de notre art conduit souvent les metteuses et metteurs en scène à un sentiment de solitude. Rassembler notre profession dans des Assises Nationales de la Mise en Scène, c'est proposer à tous un temps précieux d'échanges, de partage d'expériences, d'écoute et de convivialité transgénérationnelles. C'est instaurer un moment de solidarité professionnelle et de réflexion collective, afin de mieux comprendre nos pratiques, notre métier, notre place. En questionnant aujourd'hui notre rôle, nous prenons date pour notre avenir.

Ensemble, interrogeons-nous sur les raisons profondes pour lesquelles nous exerçons cette profession et dédions notre vie à cet art de l'éphémère. « Mettre en scène aujourd'hui », c'est rappeler qu'en donnant vie à de nouveaux imaginaires, les metteuses et metteurs en scène construisent des récits collectifs contemporains qui contribuent à forger une société où chacun peut se sentir représenté. « Mettre en scène aujourd'hui », c'est déchiffrer et appréhender les moyens novateurs de s'adresser au public, aiguiser sa curiosité et son intérêt, que ce soit par l'exploration de nouvelles formes de narration, d'interactivité ou de participation.

« Mettre en scène aujourd'hui » c'est affirmer que nos récits sont de formidables catalyseurs pour accompagner les nécessaires transformations de notre société et les aspirations de notre temps.

Cyril Le Grix
Président du SNMS



Le projet en quelques mots

Une initiative nouvelle et inédite

Les Assises proviennent d'une initiative du Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène lancée en 2023, à destination de l'ensemble du secteur professionnel du spectacle vivant.

Une réflexion nationale et participative

Il s'agit – pour la première fois dans l'histoire de cet art et de cette profession – de convoquer une réflexion nationale, participative, ouverte, sur les enjeux contemporains de la mise en scène comme champ artistique, sur ce qui fonde le métier de metteur ou metteuse en scène, sur ce qui situe cet art dans les enjeux sociétaux contemporains.

Une vision globale

Ces enjeux sont proposés aux participants et contributeurs, non pas en les dissociant mais en les reliant expressément dans une recherche globale du positionnement et de la responsabilité des metteuses et metteurs en scène dans le paysage culturel d'aujourd'hui, que cette responsabilité soit artistique, sociale, éthique ou politique.

Une approche territoriale : les assises de toute une profession

Favoriser la proximité et l'échange, c'est notre but, et notre méthode de concertation, au plus près des artistes qui œuvrent sur le terrain, en lien étroit avec les organisations professionnelles qui les représentent ou les accompagnent. Huit éditions en régions vont permettre de rassembler et partager une réflexion afin de dresser l'état des lieux d'un art et d'un métier qui sont au coeur de l'avenir du spectacle vivant.

Ouvrir le dialogue

S'inscrire dans une histoire

Les assises s'inscrivent dans la continuité d'un processus de réflexion. Universitaires, critiques et professionnels ont théorisé sur la mise en scène comme art, notamment sur l'avènement du metteur en scène au XX^{e} siècle. Cette figure a ainsi structuré le rapport au spectacle en tant qu'œuvre. Des états des lieux ont déjà pu nommer des enjeux – de façon très imparfaite et incomplète – sur le métier, sur les carrières, sur les parcours, sur la formation initiale ou continue au métier de metteur en scène. en parallèle, le secteur du spectacle vivant a commencé à s'emparer des bouleversements sociétaux ou environnementaux qui obligent chacun et chacune à reconsidérer ses choix et ses pratiques.

Répondre à une urgence

Cependant, le caractère disparate de ces réflexions exige aujourd'hui de rassembler dans une recherche et un travail en commun l'ensemble de ces catégories en proposant les assises nationales de la mise en scène. Cette nécessité prend également un caractère d'urgence à un moment où les mutations du secteur conduisent metteuses et metteurs en scène à opérer des choix stratégiques et personnels qui les engagent dans la transformation des pratiques, des modalités économiques de production, dans des combats légitimes pour la diversité, la parité et l'égalité, dans la transformation indispensable du modèle environnemental de la production et de la diffusion des œuvres.

Collecter et observer

Le principe des Assises Nationales de la Mise en Scène consiste à recueillir de la façon la plus large possible les réflexions des artistes et de ceux qui les accompagnent autour de trois thématiques qui vont structurer les débats :

– La trajectoire :
Quel parcours artistique, quelle trajectoire professionnelle ?

– Le processus :
Mettre en scène aujourd'hui, comment, où, avec qui, pour qui ?

– La responsabilité :
Agir pour transformer le monde ?



Le théâtre doit s'inclure dans la société, cela paraît être une vérité totale. Je crois que le spectacle, la création artistique doit rester au centre. Car l'outil qui lutte contre la barbarie, c'est un poème, un livre et, à un moment donné, un spectacle : ils nous prennent et ils nous changent.

Ariane Mnouchkine

Mettre en Scène, Béatrice Picon-Vallin, éd. Actes-Sud-Papiers, 2009,

Trois thèmes, trois ateliers

1. la trajectoire

Si la mise en scène est un métier, elle suppose d'inscrire sa pratique dans un parcours, dans une démarche et des connaissances qui la qualifient comme tel. De la mise en scène occasionnelle à l'exercice continu de son art, le metteur ou la metteuse en scène inscrit son travail dans un ensemble où sa pratique se distingue des autres métiers du spectacle.

Comment dès lors être identifié comme « metteur ou metteuse en scène » ? Quels sont les jalons, les repères ou les normes qui confèrent reconnaissance et moyens d'exercer son art ? Comment entrer et durer dans le métier ? Comment acquérir le savoir-faire et les techniques et inscrire son travail dans une trajectoire professionnelle ?

Penser un spectacle, chercher les moyens de sa production, conduire un projet humain et matériel, livrer une œuvre scénique, supposent l'addition de compétences multimodales, qui placent l'artiste au carrefour de contradictions, parfois de tensions, dans une responsabilité globale dont on peut légitimement interroger aujourd'hui la définition et la reconnaissance.

Assumer la responsabilité d'auteur d'une œuvre scénique, c'est bien sûr signer un geste artistique, mais c'est aussi conduire un travail collaboratif pour lequel metteuse ou le metteur en scène n'a pas forcément été formé ni préparé.





Y aurait-il en France un impensé de la formation à la mise en scène alors que cette fonction se place à l'épicentre de la plupart des projets scéniques ? Ou plus largement : y a-t-il un impensé du métier de metteuse ou metteur en scène, dont la part invisible de son activité serait ignorée au bénéfice du seul objet visible de son intervention, le spectacle proprement dit ?

La metteuse ou le metteur en scène est légalement reconnu comme l'auteur d'un spectacle scénique. Pour autant, est-il reconnu comme l'auteur d'une œuvre écrite au fil du temps, constituant peu à peu un répertoire qui témoigne d'une trajectoire de vie et d'un parcours artistique ? À cet égard, quels seraient les moments qui rythment cette trajectoire ?

Comment concilier production et recherche, échecs et succès publics, temps de production et temps de formation continue ?

Nombre de dispositifs s'attachent à l'émergence et au soutien accordé aux nouvelles équipes organisées tantôt autour d'un metteur ou d'une metteuse en scène, tantôt en collectifs, mais nos professions savent-elles accompagner les moments de reconversion ?

Dans cet esprit, n'y aurait-il pas profit à mieux valoriser la transmission entre les générations, par des dispositifs favorisant tout autant l'émergence que l'apprentissage et l'expérience ? De façon plus prospective, peut-on imaginer que la transformation numérique et la puissance des nouveaux outils de l'intelligence artificielle pourrait aller jusqu'à remettre en cause le rôle du metteur ou de la metteuse en scène, soit en le remplaçant totalement soit en augmentant ses capacités ? Enfin, d'autres modèles européens pourraient-ils nous conduire à reconsidérer cette profession sur le plan national ?

Cet atelier consacré à la trajectoire des metteuses et metteurs en scène abordera l'ensemble de ces problématiques. Il est central en ce qu'il tente de poser de façon globale une définition du métier et du parcours de ces artistes, dans ce qui les rassemble, en tenant compte de leur diversité, qu'elle soit artistique, sociale ou territoriale.

2. Le processus

Depuis que la mise en scène s'est pensée elle-même comme un art, elle n'a cessé de vouloir se définir, se documenter, fonder ou revendiquer des esthétiques, hésitant entre la reconnaissance du geste singulier d'un artiste et l'écriture d'une grammaire universelle de la scène. Art à la fois conceptuel et pratique, la mise en scène s'est transformée au gré des évolutions morales et politiques de l'histoire de l'art, fondant ainsi ses académismes, ses ruptures, ses avant-gardes. Les techniques, les évolutions technologiques ont également profondément modifié l'écriture scénique, chaque étape de progrès technique ouvrant des perspectives nouvelles à la palette des outils dont dispose un metteur ou une metteuse en scène.

La critique universitaire, les artistes eux-mêmes, la presse, ont progressivement témoigné de toutes ces évolutions ; l'histoire de la mise en scène est riche d'analyses qui interprètent toutes les composantes de cet art : les formes scéniques, le rapport au texte, le rapport aux objets, la marionnette, le son, le rapport à la musique, la direction d'acteurs, l'écriture scénographique, le rapport aux autres arts, le costume, la mise en scène opératique, le spectacle de rue, etc.

Cependant, du théâtre d'André Antoine au théâtre immersif contemporain, une question fondamentale est demeurée identique dans l'esprit de chaque metteur ou metteuse en scène : Je fais un spectacle avec qui et pour qui ? Cette interrogation relève bien plus du « pourquoi » que du « comment ».



Chaque metteur et metteuse en scène construit au fil du temps son parcours, parfois sa propre méthode, pour finalement livrer un geste qui le place en responsabilité du spectacle, au carrefour de l'individuel et du collectif.

Les nouveaux processus de création, les dramaturgies contemporaines, les perspectives ouvertes par les nouvelles technologies, sont-elles de nature à nourrir le sens du travail des metteurs et metteuses en scène ou à remettre en question les usages et pratiques habituelles de cet art ? Sommes-nous devant un bouleversement définitif de la relation au public ?

Les profondes mutations de la révolution numérique, qui orientent la consommation des biens culturels, ont-elles transformé la relation aux publics, jusqu'à modifier la forme des spectacles, leur lieu d'expression ou même leur nécessité ? L'hybridation contemporaine des disciplines artistiques fait-elle du metteur ou de la metteuse en scène un artiste polymorphe ou multilingue ?

Un spectacle sans technologie a-t-il encore une place et un avenir dans le monde du smartphone ? De même, doit-on réinventer l'espace de la représentation, du théâtre à l'espace public ? Pour quel territoire et quel public ?

Cet atelier se propose de mettre en tension la question des publics avec les évolutions contemporaines de la mise en scène, au croisement des nouvelles dramaturgies, des nouvelles technologies et des bouleversements qui interrogent les frontières entre les arts du spectacle et de l'image.





3. La responsabilité

Le spectacle vivant s'énonce par définition dans le temps et le corps social où il s'exprime. Art éphémère qui n'existe qu'en lien avec un public, le théâtre, comme tous les arts de la scène, rencontre à des titres divers des enjeux sociétaux, sociaux, politiques, philosophiques ou économiques qui situent le travail de mise en scène dans l'immédiateté du temps et de l'époque. Cela confère-t-il une « responsabilité » particulière à l'artiste metteur en scène ou peut-il s'en dégager, considérant dès lors l'acte théâtral comme un enjeu en soi ?

Un metteur ou une metteuse en scène ne cesse de faire des choix, de répertoire, de distribution, de scénographie, de modalités de production, de diffusion… Arbitrant devant autant de propositions que de contraintes, le travail de mise en scène – du « spectacle engagé » au spectacle dit de « divertissement » en passant par le « théâtre documentaire » – fait écho aux problématiques du temps, qu'il les traite ou qu'il les ignore.

La scène comme reflet du monde contemporain aborde désormais des enjeux qui dessinent de nouveaux modèles sociaux ou sociétaux. La lutte contre les discriminations, la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes, la volonté d'ouvrir les plateaux à la diversité, participante de la grille de lecture des œuvres, tant par les thématiques des spectacles que par les conditions de leur production. À cet égard, où en est le spectacle vivant : en avance ou en retard de la société, ou simplement à son image ?

Chef de troupe, manager d'équipe, directeur d'un projet artistique, le metteur ou la metteuse en scène exerce un pouvoir collectif et individuel sur ceux qui fabriquent le spectacle. Du travail collectif à l'exercice de l'autorité, toutes les pratiques existent, mais cette profession peut-elle s'exonérer des considérations que l'ensemble du monde du travail a défini comme la « gestion des ressources humaines » ?



Serait-il possible d'élaborer collectivement une éthique de la mise en scène, un code déontologique pour éviter toute dérive ? L'urgence environnementale se saisit de tous les paramètres d'une production scénique. Bon nombre de décisions de mise en scène ont des répercussions écologiques, du choix de la scénographie à la façon de penser le lien avec la population et le public. Tournées ou diffusion de proximité ? Implantation au sein d'un territoire ou diffusion maximale des œuvres ? Production à l'unité ou projet de cycles de spectacles capables de recycler la scénographie, les costumes, etc. ? Comment aujourd'hui concilier de vertueuses réponses à ces questions et les difficultés économiques croissantes d'un secteur en pleine mutation ?

À l'aune de ces défis contemporains, cet atelier interroge le rôle du metteur ou de la metteuse en scène en tant qu'acteur de la transformation du monde notamment par les choix concrets qu'il opère dans son travail. Mais, au-delà, l'auteur d'une œuvre scénique n'est-il pas dépositaire d'un pouvoir symbolique bien plus grand, capable d'interpeller, de questionner nos contemporains, de provoquer le politique, de sensibiliser le public à l'ensemble de ces enjeux, en construisant de nouveaux récits ? Est-ce un rôle unanimement admis ?

Une séance plénière

Lors de la séance plénière une restitution des trois ateliers sera présentée par les rapporteuses de l'événement, Marie-Pia Bureau, directrice de l'ONDA, Gwénola David, directrice générale d'ARTCENA, et Stéphanie Lupo, metteuse en scène et universitaire. À l'issue de ces interventions, un temps d'échange avec la salle sera proposé.

La seconde partie de cette séance plénière sera consacrée à un focus thématique introduit par un grand témoin et suivi d'une table ronde de cinq invités.

Huit thématiques seront abordées :

- Lille : Focus « Diversité, égalité au théâtre »
- Strasbourg : Focus « Artistes en territoires : animation culturelle ou renouvellement de la création ? »
- Paris : Focus « Enjeux de la formation initiale et continue »
- Poitiers : Focus « Quelle place pour les artistes émergeants ? »
- Rennes : Focus « Création adaptée »
- Marseille : Focus « Où en sommes-nous de la transition écologique dans le spectacle vivant ? »
- Lyon : Focus « Quel avenir pour la liberté de création ? »
- Toulouse : Focus « Être, vivre et créer en collectif »

Liste des grands témoins et intervenants en cours de constitution.

Cette séance plénière sera également diffusée en direct et accessible en ligne via un outil de diffusion à distance.
Elle sera ensuite consultable sur le site **anms2024.fr**.

> La mise en scène doit être considérée comme une pratique artistique spécifique, comme une écriture scénique qui n'a point à être commandée par la logique du texte écrit. Important de se demander pourquoi on fait ce métier.

Claude Régy
Mise en Scène du Monde, Les Solitaires Intempestifs, 2005

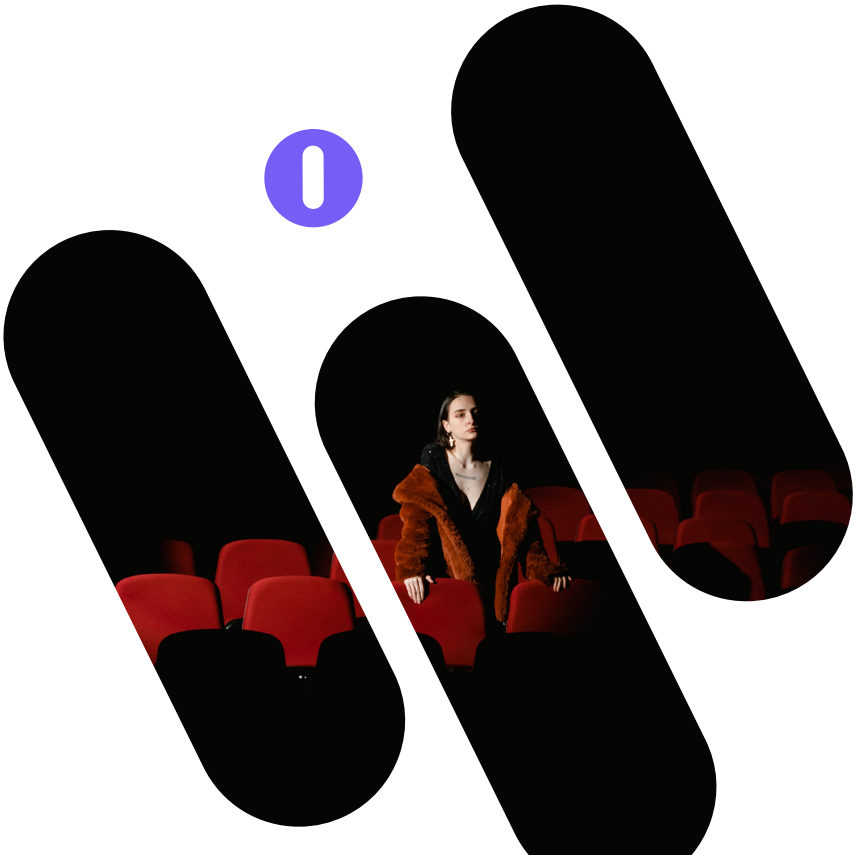
Les partenaires

Les Assises sont l'affaire de toute une profession. Cette urgence est perçue par tous les partenaires des Assises, qui en ont cerné la nouveauté et l'intérêt et se sont immédiatement engagés. Les Assises Nationales de la Mise en Scène vont permettre d'instruire un dialogue dans les territoires de façon horizontale et démocratique, dans le but d'élaborer un diagnostic partagé. Organisés de façon participative, trois ateliers rassemblent les metteuses et metteurs en scène, les partenaires, des personnalités et des spécialistes.

Au plus près des territoires

Les Assises sont co-organisées avec l'ensemble des théâtres et lieux partenaires qui les accueillent en région, dans une approche territorialisée.

Huit éditions vont rythmer un tour de France dans une volonté de proximité et d'influence inter-régionales. Tous les artistes et directeurs ou directrices de ces lieux sont partie prenante de l'organisation et puissances invitantes en région, mettant leur moyens matériels et humains à disposition des Assises. Un soutien de collectivités locales, d'agences culturelles régionales, conforte cette approche territoriale. Le public des Assises comprend tous les metteurs et metteuses en scène professionnels du territoire mais aussi des professionnels qui les accompagnent (responsables de lieux, d'agences, de bureaux de production, théâtres privés, responsables institutionnels, etc.).



La méthodologie

Les interrogations posées par les ateliers sont générales et organisent les échanges autour de trois grandes thématiques auxquelles chaque metteuse en scène ou chaque metteur en scène doit répondre de façon très concrète dans son travail :

- **Comment vivre de mon travail et faire coïncider mon parcours artistique avec ma trajectoire de vie ?**

- **À qui s'adresse mon travail d'artiste et par quelles voies construire mon rapport au public ?**

- **Comment situer mon travail de metteur en scène devant l'urgence d'une planète qui brûle et la nécessité de construire de nouveaux droits collectifs ?**

Un canevas de questions très concrètes (en cours de rédaction) structure les débats, menés par **un modérateur.** Son rôle est essentiel. Il doit conduire le dialogue dans les respect de principes d'égalité de parole, l'objectif étant de dépasser l'expérience personnelle de chacun – point de départ de la discussion – pour dégager les points de convergence ou de dissensus au sein du groupe. Un rapporteur suit les débats et en assure la synthèse.

Il est prévu que les **trois modérateurs** soient issus de chaque région où se tiendront les huit éditions des Assises, mettant ainsi à profit leur parfaite connaissance du territoire et de ses acteurs. **Les rapporteurs** attachés à un atelier suivrent, quant à eux, l'intégralité des éditions pour consolider la réflexion au niveau national, soit au total 16 débats.

En effet, les trois ateliers se déroulant en simultané par deux fois dans la journée, cela permet à l'ensemble des participants aux Assises d'intervenir dans deux ateliers. Chaque atelier est limité à 40 participants.

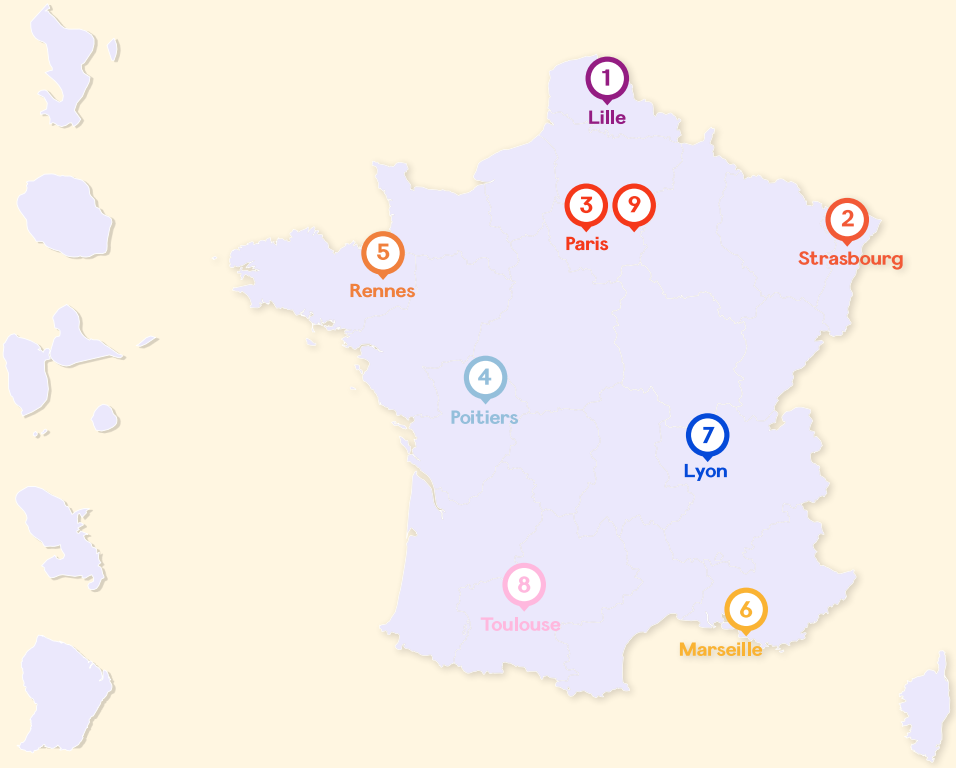
Un temps d'échange et de convivialité lors du repas du midi doit permettre de développer un autre dialogue entre les participants. Il sera mis à profit pour qu'ils puissent rencontrer de façon bilatérale les organisations professionnelles présentes (syndicats, audiens, afdas, sacd, etc.).

En fin de journée, **une séance plénière de restitution des ateliers** établira une synthèse des débats, permettra un focus sur une thématique particulière et ouvrira un dialogue entre de grands témoins et les participants à la journée.

assises nationales de la mise en scène 2024

- 1 modérateur ou modératrice
- 1 rapporteur ou rapporteuse
- 40 chaises en cercle
- 1h45 par atelier
- 10 min de changement de groupe
- 1 salle pour la plénière
- 1 espace accueil et déjeuner

Un tour de France



17 septembre 2024
Lille – Théâtre du Nord

8 octobre 2024
Strasbourg – Le Maillon

21 octobre 2024
Paris – CNSAD

12 novembre 2024
Poitiers – Le Méta CDN

14 novembre 2024
Rennes – Théâtre
National de Bretagne

18 novembre 2024
Marseille – La Friche
la Belle de Mai

2 décembre 2024
Lyon – Théâtre
Les Célestins

9 décembre 2024
Toulouse – Théâtre
de la Cité

20 janvier 2025
Conclusion : Paris
CNSAD

Le tour de France des Assises concerne sept villes en régions et Paris, soit huit éditions.

Il s'agit de Lille, Lyon, Marseille, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse. Des regroupements régionaux limitent le nombre des assises. Afin de partager au mieux le territoire et de créer des dynamiques régionales, il a été décidé que la structure d'accueil pouvait s'adjoindre à la co-organisation d'autres théâtres de proximité, soit dans la même région, soit dans une région limitrophe, sur un principe d'accès en moins de deux heures de transport. La quasi totalité du territoire national est ainsi impliquée.

Les départements et territoires d'Outre-mer seront invités à participer aux éditions ; des dispositions pour que des artistes représentent ces territoires sont actuellement à l'étude.

Les participants aux assises peuvent librement choisir leurs ateliers, mais ils sont fortement encouragés à suivre les 3 ateliers. La venue aux Assises se fait sur inscription ; chaque participant sera maintenu informé régulièrement de l'avancée des travaux et recevra par courriel un compte-rendu après la journée de conclusion. S'il le souhaite, il pourra s'abonner à la lettre d'information des Assises.

Une journée aux Assises

9h30 – 10h15 : Accueil (café, croissants)

10h15 – 11h00 : Introduction en séance plénière, répartition dans les ateliers

11h15 – 13h00 : Participation au premier atelier (sur 3 ateliers en simultané)

13h00 – 14h15 : Déjeuner, possibilité d'échange avec les partenaires

14h30 – 16h15 : Participation au second atelier (sur 3 ateliers en simultané)

16h15 – 16h30 : Pause

16h30 – 18h30 : Séance plénière : synthèse des ateliers, échange avec la salle, focus thématique (grands témoins et table ronde), conclusion de la journée

18h30 : Verre de l'amitié

> Je suis profondément convaincu que l'on peut tout montrer sur notre scène de théâtre. Bien plus, même, qu'à l'écran.

Guéorgui Tovstonogov
Quarante ans de mise en scène, Les Editions du progrès, 1976

LILLE

Table-ronde diversité égalité sur les scènes

**La lutte pour l'égalité et la diversité représente un combat essentiel et permanent pour garantir la cohésion sociale d'une société apaisée et démocratique.
Elle s'inscrit pleinement dans le respect des droits humains.
Ces dernières années, les institutions publiques ont mis en œuvre de nombreux plans d'action afin de consolider ces droits. Leur champ d'application est multiple : défense de la parité, lutte contre la discrimination raciale, sociale, pour l'inclusion des personnes en situation de handicap... Pourtant, le chemin à parcourir pour une société de l'égalité semble encore bien long.**

Le spectacle vivant, en ce qu'il agit à la fois comme miroir de la société et comme vecteur de ses transformations, est un formidable levier pour proposer une société plus inclusive, aussi bien par le biais des œuvres scéniques que dans l'accès de toutes et tous à l'offre culturelle, aux formations ou à la reconnaissance institutionnelle et médiatique. Le débat qui conclut l'édition lilloise des Assises Nationales de la Mise en Scène au Théâtre du Nord interroge le rôle et la responsabilité des arts du spectacle dans la conquête de nouvelles représentations et de nouvelles pratiques. Comment répondre aux formes de discriminations qui peuvent diviser l'espace public et scénique ? En tant qu'artiste, comment soutenir le maillage d'une société dont la pluralité constitue la richesse ?

Grand témoin :

David Bobée, metteur en scène,
scénographe et directeur du Théâtre du Nord

Intervenants :

Marine Bachelot Nguyen, autrice et
metteuse en scène
Eva Doumbia, autrice, actrice et metteuse en scène
Cédric Gourmelon, comédien, metteur en scène et
directeur du Centre Dramatique National de Béthune
Thomas Jolly, acteur et metteur en scène

Modération de la table ronde:

Stéphane Fievet, directeur des Assises



LILLE






LILLE
Table ronde
"diversité, égalité sur les scènes"
Thomas Jolly
Eva Doumbia
Marine Bachelot Nguyen
David Bobée
Cédric Gourmelon
Modérateur : Stéphane Flévet



STRASBOURG

Table-ronde artistes en territoire

Le Maillon, Théâtre de Strasbourg - Scène européenne accueille la deuxième session des Assises Nationales de la Mise en Scène qui se déploient dans huit villes du territoire national, le 8 octobre 2024 à Strasbourg.

La séance plénière aura pour focus thématique : « Artistes en territoire : animation culturelle ou renouvellement de la création ? »

Travailler sur un territoire permet-il de développer de nouvelles formes, de nouvelles écritures et de nouvelles manières de faire du théâtre ? Comment le rapport aux publics, aux habitants, à une géographie et à une histoire est-il une source de renouvellement artistique, ou, au contraire, une contrainte pour la création et pourquoi ?
Ce focus thématique qui conclut l'édition strasbourgeoise des Assises Nationales de la Mise en Scène, interroge la rencontre – parfois paradoxale – entre la nécessité d'implanter son travail dans le local et le désir d'un acte de création sans frontières. Il prend une valeur singulière dans une région Grand-Est fondamentalement marquée par des enjeux transfrontaliers et des disparités entre zones urbaines et zones rurales.

Grand témoin :

Renaud Herbin, metteur en scène, cie l'étendue

Intervenants :

Sarah Baltzinger, chorégraphe et perfomeuse, cie Sarah Baltzinger
Caroline Guiela Nguyen, metteuse en scène et directrice du Théâtre National de Strasbourg
Hélène Tisserand et Pierre-Marie Paturel, metteuse et metteur en scène, cie Le Plateau Ivre
Alexandra Tobelain, metteuse en scène et directrice du Nest CDN transfrontalier de Thionville-Grand Est.

Modération de la table ronde:

Barbara Engelhardt, directrice du Maillon, Théâtre de Strasbourg - Scène européenne.



STRASBOURG






STRASBOURG
MAILLON
Table ronde
"Artistes en territoire : animation culturelle ou renouvellement de la création ?"
Sarah Baltzinger
Hélène Tisserand
Caroline Guiela Nguyen
Alexandra Tobelaim



PARIS

Table-ronde sur la formation

Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique-PSL accueille la troisième session des Assises Nationales de la Mise en Scène qui se déploient dans huit villes du territoire national, le 21 octobre 2024 à Paris.

La séance plénière aura pour focus thématique : « Enjeux de la formation initiale et continue »

La formation à la mise en scène est rare en France.
La légitimation de l'immense majorité des metteuses et metteurs en scène ne passe pas par la validation d'une formation, qu'elle soit initiale ou continue. Alors, comment devient-on metteur en scène en France ? Quelle est la place de la transmission directe et de l'apprentissage, quelle est celle des écoles nationales ? Quels seraient les besoins et les apports d'un cursus de formation ? Est-il possible de proposer une formation qui garantissent la diversité des esthétiques et des pratiques professionnelles ?
S'interroger sur l'accès à ce métier conduit à vouloir mieux définir les contours d'une fonction qui porte la responsabilité globale d'une œuvre scénique dans toutes ses dimensions, artistique, politique, managériale, budgétaire, sociale, environnementale.
S'il existe globalement un impensé de la formation à la mise en scène dans notre pays, ce n'est pas le cas dans d'autres pays européens. Dès lors peut-on s'inspirer d'autres modèles et seraient-ils transposables à notre système ?

Grand témoin :

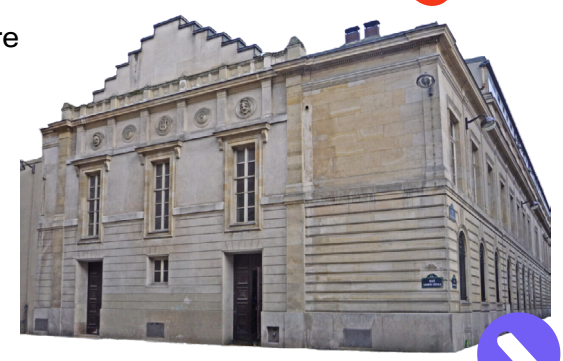
Anne-Françoise Benhamou, universitaire et dramaturge

Intervenants :

Jean Bellorini, metteur en scène et directeur du TNP – Villeurbanne
Loïc Magnant, directeur de la FAI-AR
Sandy Ouvrier, comédienne et directrice du CNSAD -PSL
Nathalie Rizzardo, directirce des Chantiers Nomades
Catherine Schaub, metteuse en scène

Modération de la table ronde:

Arnaud Laporte, journaliste et producteur à France Culture



PARIS








PARIS
Table ronde
"Enjeux de la formation initiale et continue"

POITIERS

Table-ronde sur « Quelle place pour les artistes émergeants ? »

Le Méta – Centre Dramatique National de Poitiers Nouvelle-Aquitaine accueille la quatrième session des Assises Nationales de la Mise en Scène qui se déploient dans huit villes du territoire national, le 12 novembre 2024 à Poitiers.

La séance plénière aura pour focus thématique : « Quelle place pour les artistes émergeants ? »

« Vous avez moins de 45 ans, vous avez suivi une formation professionnelle dans le domaine des arts de la scène ou vous pouvez faire valoir une expérience avérée dans la mise en scène » ? Ou bien : « vous avez moins de 30 ans et vous comptez déjà deux créations à votre actif ? »

C'est ainsi que certains dispositifs définissent les limites d'une aide à l'émergence pour une metteuse ou un metteur en scène. Alors même que la formation initiale à l'art de la mise en scène relève d'un « impensé » en France, la première difficulté d'un ou d'une artiste metteur en scène est déjà celle du premier, voire du second, spectacle. En l'absence de formation, il est possible de bénéficier de la transmission d'un savoir et de moyens, au sein d'une équipe artistique ou auprès d'un artiste confirmé.

L'émergence ne constitue pas une fin en soi dans la carrière d'un ou d'une jeune metteuse en scène. Elle se présente comme un pallier à dépasser afin d'inscrire son travail de manière pérenne dans la profession. Émerger c'est avant tout s'assurer une première reconnaissance auprès de ses pairs, de l'institution et des spectateurs, avec l'espoir de stabiliser ce lien au fil des spectacles.

Peut-on définir l'émergence sans la limiter ? Comment valoriser ces jeunes artistes et leur permettre de créer, malgré une formation et des moyens lacunaires ? Quels systèmes sont mis en place, à la fois par les artistes eux-mêmes et par l'institution, pour assurer aux artistes une place pérenne dans le paysage culturel français : de metteuse ou metteur en scène émergent(e) à émergé(e) ?

Grand témoin :

Pascale Daniel-Lacombe, diréctrice du Méta, CDN de Poitiers

Intervenants :

Baptiste Amann, acteur, metteur en scène, auteur, cie L'Annexe
Loreleï Dupé, metteuse en scène, comédienne, doctorante, cie Koimete
Matthieu Sinault, comédien, danseur, collectif Manger le Cul
Aurélie Van Den Daele, directrice du Théâtre de l'Union, CDN du Limousin et de l'École Supérieur de Théâtre de l'Union

Modération de la table ronde:

Shirley Niclais, artiste performeuse, marionettiste et universitaire

Le Méta
Centre Dramatique National
Poitiers Nouvelle-Aquitaine

RENNES

Table-ronde sur la création adaptée

Dans le cadre du Festival du TNB, Théâtre du National de Bretagne accueille la cinquième session des Assises Nationales de la Mise en Scène qui se déploient dans huit villes du territoire national, le 14 novembre 2024 à Rennes.

La séance plénière aura pour focus thématique : « Création adaptée »

Qu'en est-il de la diversité des corps sur scène ? La loi du 11 février 2005, qui a marqué un tournant historique en faveur de l'égalité des droits et des chances, n'a pas encore conduit à une scène artistique pleinement inclusive. Deux décennies plus tard, une vaste mobilisation, aussi nécessaire qu'enthousiasmante, demeure indispensable pour faire progresser cette cause. Les gestes et les œuvres des artistes en situation de handicap renouvellent notre perception de l'art et de la société, tout en modifiant notre regard sur notre propre vulnérabilité. Bien que leur expression soit de plus en plus fréquente, leur visibilité demeure très limitée. Ce que le Trinkhall Museum de Liège désigne comme la « puissance expressive des mondes fragiles » n'a pas encore trouvé toute sa place dans les programmations.

Comme pour toute évolution, voire révolution, aucun progrès significatif ne peut être réalisé sans un changement profond de notre perception des différences. Ce changement nécessite le partage d'expériences vécues avec les personnes vivant avec le handicap. Qu'en est-il de l'accès aux écoles supérieures, du partage de la scène, et de l'accessibilité à la mise en scène ? Pouvons-nous espérer, dans l'élan de visibilité des Jeux Paralympiques de Paris 2024, une révolution de nos représentations et de nos mises en scène ?



LYON

Table-ronde sur « Quel avenir pour la liberté de création ? »

Les Célestins, Théâtre de Lyon accueille la septième session des Assises Nationales de la Mise en Scène qui se déploient dans huit villes du territoire national, le 2 décembre 2024 à Lyon.

La séance plénière aura pour focus thématique : « Quel avenir pour la liberté de création ? »

Renforcée par la loi de 2016, élevée par le Conseil d'État au rang des libertés fondamentales en 2020, la liberté de création subit pourtant ces dernières années une multiplication d'attaques : actions d'entrave, campagnes d'intimidation et de menaces, suppressions arbitraires de subventions, etc. Mais la censure n'agit pas toujours de manière aussi frontale et idéologique. Elle est multiple. Elle s'exerce aussi de façon sournoise à travers l'horizon d'attente du « marché » théâtral ou la contrainte économique qui pèse sur les artistes lorsqu'ils doivent faire face aux difficultés grandissantes de production et de diffusion de leurs spectacles.

Pour éclairer cette sombre situation et réfléchir aux résistances qu'elle appelle, Olivier Neveux dialoguera avec de jeunes metteurs et metteuses en scène à partir de leurs expériences. À quels types de pressions sont soumis leur travail, quelles formes de censure et d'auto-censure peuvent-elles produire sur leur création et quelles tactiques adopter pour s'en défendre.



Bilan des Assises Nationales de la Mise en Scène

Profession metteur, metteuse en scène : ouvrir de nouvelles perspectives

Le 20 janvier 2025, au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, une journée de synthèse conclura les Assises Nationales de la Mise en Scène en présentant les grandes lignes définies par l'ensemble des débats, en livrant des documents de nature à répondre aux objectifs dessinés par les débats, en ouvrant de nouvelles voies de travail pour la profession.

Conçue comme une séance plénière, la journée de conclusion donnera la parole aux rapporteurs afin d'introduire un débat plus large avec les invités aux tables rondes, les représentants des organisations partenaires, de grands témoins. Des temps réservés aux réactions du public permettront de réagir à la pluralité des points de vue exprimés, aux éventuelles convergences ou controverses que ne manquera pas de faire ressortir cette démarche inédite. Des données chiffrées alimenteront le bilan des Assises, un des objectifs étant de partager un état des lieux circonstancié du métier et de ses perspectives.

Les actes et documents

Les Assises doivent produire, au terme de ce tour de France, un certain nombre d'actes et de documents utiles à l'ensemble du secteur comme à l'État et aux collectivités territoriales. Il s'agit notamment de publier des actes et des contributions sur les enjeux esthétiques contemporains, un état des lieux circonstancié autour des enjeux métier (trajectoire du metteur en scène), une proposition de charte déontologique (dont l'actualité cinématographique prouve l'urgence), un *vade-mecum* autour des enjeux de transition écologique, et tout autre document dont les discussions affirmeront la nécessité.

Nous pensons que l'ensemble de cette production sera profitable à nos professions, au ministère de la Culture, aux partenaires en régions. Les Assises Nationales de la Mise en Scène, en portant l'attention sur un métier placé au coeur des enjeux du spectacle vivant, doivent contribuer à une démarche collective qui interroge globalement l'évolution et l'avenir du spectacle vivant. Il appartiendra à chacun, à chacune, à chaque organisation professionnelle, de prolonger par la suite les conclusions des Assises Nationales de la Mise en Scène.

Toute l'histoire théâtrale du XX^e siècle, en déployant l'invention décisive de la mise en scène, repose au fond sur ce constat : ce qui valait pour les contemporains de Shakespeare ou de Tchekhov vaut également pour les nôtres. Les textes qu'ils ont écrits valent pour ceux que nous n'écrivons pas, et celui qui écrit ces textes du passé pour les faire monter à nouveau frais sur la scène de théâtre aujourd'hui, c'est le metteur en scène. Il est donc possible de le désigner comme un écrivain de plateau, celui qui fait d'une écriture ancienne une nouvelle lecture, une nouvelle interprétation, et lui donne une nouvelle vie, en écrivant à même la scène.

Les Écritures de plateau
Bruno Tackels, éd. Les Solitaires Intempestifs, 2015

L'équipe du SNMS et des Assises



Cyril Le Grix
Président du SNMS



Stéphane Fiévet
Directeur des Assises
Vita Cultura :
www.stephanefievet.fr



Dina El Guebali
Assistante du SNMS



Jean Lizé
Chargé de mission
production
Assises



Violette Delafargue
Chargée de mission
production
Assises



Pablo Mataix
Chargé de mission
communication
Assises

Les rapporteuses



Marie-Pia Bureau
Directrice de l'ONDA
Atelier Responsabilité



Gwénola David
Directrice générale
d'ARTCENA
Atelier Trajectoire



Olivia Burton
Dramaturge, metteuse
en scène, conseillère
artistique
Atelier Processus

Le SNMS

Fondé en 1944, le Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène est le seul syndicat de défense des droits des metteuses et metteurs en scène en France.

L'art de la mise en scène naît avec le théâtre, mais le métier de metteur en scène se révèle notamment avec André Antoine et le Théâtre Libre en 1887, dix ans avant Constantin Stanislavski. Très rapidement, cette « nouvelle » profession cherche à se structurer en France sous l'impulsion d'artistes comme Jacques Copeau, Louis Jouvet, Charles Dullin, Gaston Baty…

À la Libération, ces mêmes metteurs en scène sont mandatés par le gouvernement pour écrire la première Convention Collective du Théâtre : c'est la naissance du Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène. Dès lors, dans un pays qui a conscience d'incarner une grande histoire théâtrale, le SNMS devient l'une des organisations majeures d'artistes qui écriront l'histoire de la mise en scène moderne, en particulier au sein du mouvement de la décentralisation théâtrale qui naît après la deuxième guerre mondiale.

En 1986, des membres éminents comme Peter Brook, Patrice Chéreau ou Jean-Pierre Vincent votent l'entrée des metteurs et metteuses en scène à la SACD, consacrant définitivement la reconnaissance de la mise en scène en tant qu'œuvre dramatique.

Aujourd'hui, le SNMS milite auprès des institutions et des pouvoirs publics afin que notre métier s'exerce dans les meilleures conditions. Il porte ses propositions et ses revendications dans un esprit de solidarité professionnelle. Il vise à la défense et l'amélioration des conditions d'exercice de notre profession, de la conception du spectacle à la représentation.

Attentif à l'évolution du contexte professionnel dans notre pays, le SNMS est également un espace de rencontres et de questionnements. Il est un acteur du dialogue social et élabore des propositions qui nourrissent le débat public.

Le théâtre est un art collectif complexe qui se sert des talents et des possibilités d'un grand nombre de personnes collaborant ensemble. C'est l'une des caractéristiques fondamentales et fascinantes du théâtre. Dans ce collectif, le metteur en scène conscient de la totalité est celui qui doit unifier les éléments hétérogènes du théâtre en ayant toujours une présence critique, pour parler comme Jouvet.

Giorgio Strehler

Giorgio Strehler, Actes-Sud, 2007



7, rue Ballu – 75009 Paris
contact@snms.info
www.snms.info
www.anms2024.fr